

GRUPE **MONCEAU FLEURS**



Groupe Monceau Fleurs

Ce communiqué de presse ne peut pas être publié, distribué ou transmis directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Groupe Monceau Fleurs annonce la mise en œuvre d'une augmentation de capital d'un montant total de 2,5 millions d'euros

Cette opération permettra de renforcer la structure financière et d'accélérer le redéploiement du Groupe

Paris, le 13 juillet 2012 :

En vertu des compétences qui lui ont été déléguées par l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2012, le Conseil d'administration, sous la présidence de M. Laurent Amar, a décidé en date du 20 juin 2012, puis en date du 9 juillet 2012, de faire usage de certaines de ces délégations afin de procéder à deux augmentations de capital successives, d'un montant total de 2,5 millions d'euros.

L'opération comprend en premier lieu une augmentation de capital réservée à M. Claude Solarz, Vice Président du groupe Paprec, par l'intermédiaire de sa holding BM Invest pour un montant de 500 000 euros.

Le Président du Conseil d'administration a constaté le 9 juillet 2012 la réalisation définitive de cette première opération.

La nomination de Claude Solarz au Conseil d'administration du Groupe Monceau Fleurs sera proposée à la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration, réuni de nouveau le 9 juillet 2012, a décidé de procéder à une seconde opération consistant en une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions des actionnaires (« DPS »), pour un montant de 2 millions d'euros. Cette augmentation de capital sera garantie à hauteur de 75 % par M. Laurent Amar, actionnaire majoritaire du Groupe Monceau Fleurs.

La société BM Invest s'est engagée à souscrire à cette seconde augmentation de capital au minimum à hauteur de ses droits et au maximum pour un montant de 500 000 euros.

Paul Mir, Directeur Général Opérationnel du Groupe Monceau Fleurs a déclaré : « *Nous appuyons totalement cette initiative. Elle permettra non seulement de renforcer notre bilan mais aussi de financer les projets de reconfiguration et de développement que nous avons définis afin de renforcer le leadership du Groupe Monceau Fleurs dans les années à venir* ».

Dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS, chaque actionnaire du Groupe Monceau Fleurs bénéficiera d'un droit préférentiel de souscription par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 12 juillet 2012. La souscription des actions nouvelles sera réalisée au prix de souscription de 2 euros par action (soit la valeur nominale sans prime d'émission) à raison de 0,16 action nouvelle pour 1 action existante.

La période de souscription des actions nouvelles commencera le 13 juillet 2012 et clôturera le 27 juillet 2012 à l'issue de la séance de bourse. Durant cette période, les droits préférentiels de souscription seront négociables et cotés sur le marché Alternext (code ISIN FR0011288323).

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra au plus tard le 7 août 2012 et l'admission aux négociations sur Alternext des actions nouvelles est prévue le 8 août 2012 au plus tard. Les actions nouvelles porteront jouissance rétroactivement à compter du 1^{er} octobre 2011.

A compter de cette date, elles seront complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires de la Société. Elles seront librement négociables.

Le Groupe Monceau Fleurs a engagé au cours du dernier exercice une profonde reconfiguration de son dispositif opérationnel, avec comme objectif de consolider le Groupe autour de ses activités les plus rentables et de favoriser la poursuite de son déploiement. La gestion rigoureuse imposée par la nouvelle équipe de Management a porté ses fruits en permettant au Groupe d'assainir sa structure financière tout en renforçant sa position concurrentielle. Ces efforts de restructuration ont cependant pesé sur la rentabilité du Groupe à court terme.

Laurent Pfeiffer, Directeur Financier du Groupe Monceau Fleurs a commenté : « *Bien qu'ils nous aient permis de repartir sur des bases financières plus saines, les efforts de restructuration entrepris ces derniers mois ont nécessité l'engagement de coûts importants. Nous avons confiance en la capacité du Groupe à retrouver un niveau de rentabilité élevé dans les années à venir, mais nous restons prudents sur nos objectifs de rentabilité à court terme* ».

Il précise : « *Ces coûts ont un impact négatif sur l'EBITDA du Groupe au cours de l'exercice actuel, et nous devons donc nous attendre à un EBITDA en retrait par rapport à l'exercice précédent* ».

Le Groupe Monceau Fleurs a néanmoins tourné la page de sa restructuration financière et se concentre désormais vers l'avenir et son redéploiement.

Le Groupe a ainsi initié un renouvellement de ses concepts, avec Rapid'Flore en début d'année et Monceau Fleurs annoncé pour la fin de cette année. Par ailleurs, le Groupe a engagé une refonte de ses systèmes d'information afin d'être en mesure de proposer dès septembre à ses franchisés un nouvel intranet de commandes et prochainement un dispositif de transmission d'ordres « propriétaire ». Le lancement d'un nouveau service de commandes BtoC par Internet constitue dès lors un prolongement naturel ; il est programmé pour le courant 2013.

Avertissement :

En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la présente émission ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100 000 euros et 2 500 000 euros et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société.

Un avis aux actionnaires relatif à ces opérations est publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO).

Plus d'informations sur le Groupe Monceau Fleurs :

<http://www.groupemonceaufleurs.com/>

Contacts

Groupe Monceau Fleurs
Direction financière Groupe

Laurent Pfeiffer
Tél. : 01 80 00 14 70

l.pfeiffer@groupemonceaufleurs.com

FTI Consulting Strategic Communications
Agence de communication financière

Guillaume Foucault / Nicolas Jehly
Tél. : 01 47 03 68 10

guillaume.foucault@fticonsulting.com
nicolas.jehly@fticonsulting.com

Groupe Monceau Fleurs a été conseillée par François-Luc Simon, Associé du Cabinet Simon Associés et conseil habituel de Monceau Fleurs en droit de la franchise et distribution, assisté de Fabienne Rozier-Bredon et Cristelle Albaric.